



**CHAUVE-SOURIS  
AUVERGNE**

**Chauve-Souris Auvergne**

**Place Amouroux**

**63 320 Montaigut-le-Blanc**

**Tel : 04.73.89.13.46.**

**contact@chauve-souris-auvergne.fr**

**www.chauve-souris-auvergne.fr**

**Association d'étude et de conservation des chiroptères**

---

**Chauve-Souris Auvergne** en collaboration avec le Groupe Mammalogique d'Auvergne (GMA) organise la mise en œuvre de l'Atlas des mammifères d'Auvergne. Cet Atlas, dont l'objectif de publication est prévu pour le premier trimestre 2015, passe par une première phase 2012/2013, de prospections et de recherches, afin d'établir le plus exhaustivement possible la répartition et le statut des espèces de mammifères auvergnates.

Dans ce cadre, Chauve-Souris Auvergne, organise dans différents secteurs de la région, des séjours de prospections, durant lesquels à l'aide de ses bénévoles, l'association visite un grand nombre de bâtiments et de ponts, pouvant accueillir des chauves-souris. De plus, nous réalisons un certain nombre de soirées au détecteur d'ultrasons. En effet, les chauves-souris se déplacent en utilisant l'écholocation, système de radar inaudible pour l'homme, mais que nous pouvons enregistrer à l'aide d'appareils sophistiqués, et ainsi en déterminer l'espèce.

Durant les premiers jours de juin dernier, un tel séjour fut organisé sur 14 communes du secteur d'Ydes et de Saignes, comprenant la commune de Vebret. Lors de ces visites, l'association contacte systématiquement les communes, afin d'obtenir l'autorisation de visite des bâtiments communaux (mairie, église, école,...). C'est ainsi un premier contact qui permet une rencontre et aussi une discussion, offrant aux élus la possibilité de nous identifier et à notre association d'accumuler des informations utiles ses recherches. De plus, c'est aussi l'occasion pour nous de présenter ces mammifères extraordinaires que sont les chauves-souris.

Ainsi sur la commune de Vebret pas moins d'une vingtaine de bâtiments et ponts ont fait l'objet de notre visite. Ces visites nous ont permis de découvrir 5 espèces différentes sur les 28 à ce jour connues sur la région Auvergne et le département du Cantal.

Voici un portrait de chacune de ces espèces :



- Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)



Le Petit Rhinolophe est une espèce sédentaire dont les déplacements des gîtes d'été aux gîtes d'hiver sont généralement faibles, compris entre 5 et 10 km. L'été, les combles de bâtiments constituent ses principaux sites de reproduction.

L'espèce recherche un paysage semi-ouvert avec alternance de bocage, de forêts, de milieux humides et de prairies naturelles, où elle peut trouver ses terrains de chasse préférentiels comme les linéaires arborés (haies) ou les lisières forestières.

Depuis une cinquantaine d'années, l'espèce a connu une chute impressionnante de ses effectifs ainsi qu'une réduction nette de son aire de répartition. Les Rhinolophes sont en effet particulièrement sensibles à toutes les menaces qui pèsent aujourd'hui sur les chauves-souris, ce qui fait de ce groupe un emblème de la conservation des chiroptères.

Dans le nord de la France, l'état des populations est très préoccupant, mais l'espèce est heureusement encore bien présente dans le sud du pays.

En Auvergne, le Petit Rhinolophe est une espèce encore assez bien représentée surtout dans les départements du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. Les comptages hivernaux ont révélé la présence d'environ 1000 individus répartis sur une cinquantaine de sites, soit environ 5% de la population nationale. Près de 70 colonies sont connues sur l'ensemble de la région pour une population régionale estimée en été entre 1500 et 2000 individus.

**Sur Vebret, une colonie de quelques individus de l'espèce a été découverte à proximité du château de Couzans. Il est fort probable que le reste de la colonie soit présente au Château de Couzans, en effet cette espèce affectionne souvent les châteaux et bâtiments historiques.**

- Le Murin à Oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*)



Le Murin à Oreilles échanquées est relativement sédentaire, les déplacements entre gîte d'été et d'hiver se situant autour de 40 km. Son régime alimentaire, composé essentiellement de diptères et d'araignées, démontre une spécialisation importante de cette espèce.

L'été, il s'installe dans les combles chauds ou les greniers des maisons, les églises ou les forts militaires au Nord de son aire de répartition, et il occupe les cavités souterraines au sud de celle-ci. Il s'installe près des vallées alluviales, des massifs forestiers (principalement de feuillus entrecoupés de zones humides), près des milieux bocagers, des vergers qui constituent ses terrains de chasse. L'hiver, il utilise des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs) de grandes dimensions où l'obscurité est totale, la température voisine de 12°C, et l'hygrométrie proche de la saturation, avec une ventilation très faible, voire nulle.

Les populations sont très disparates en Europe : alors qu'il est rare ou exceptionnel dans la majorité des pays, ponctuellement des colonies abritant 2000 à 3000 individus sont trouvées.

En France, l'espèce est signalée en régression, mais reste très présente dans deux régions (Centre et Pays de Loire) qui accueillent près de 70% des effectifs hivernaux. En Auvergne, les comptages d'hiver ont révélé la présence d'une cinquantaine d'individus répartis sur une vingtaine de sites (soit à peine 0,5% des effectifs nationaux) alors que la population minimale estivale s'élève à plus de 1000 individus répartis sur 10 colonies situées dans l'Allier, le Cantal et le Puy-de-Dôme.

**A Vebret, un individu a été observé sur le lieu-dit Couzans, et au lieu-dit Cheyssac l'espèce a été enregistrée au détecteur d'ultrasons.**

- Le Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*)



Ces chauves-souris miniatures, de la taille d'un petit pouce, ont un pelage dorsal brun sombre et un museau noir. Leur biologie détaillée est encore mal connue, mais il s'agit essentiellement d'espèces d'affinité forestière chassant le long de lisières, dans des boisements plus ou moins denses, mais également sur des points ou des cours d'eau. Le Murin à moustaches est présent dans les quatre départements auvergnats et s'y reproduit.

**L'espèce a pu être enregistrée à l'aide des détecteurs d'ultrasons, au lieu-dit Cheyssac, sur la commune de Vebret.**

- Les Pipistrelles commune et de Kuhl (*Pipistrellus pipistrellus* & *Pipistrellus kuhlii*)





Les Pipistrelles sont des espèces jumelles, dont la distinction est impossible en l'absence de manipulation ou de contacts au détecteur à ultrasons. En Auvergne, le groupe est bien représenté, en particulier la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), par leur présence lors de chaque prospection sur toute la région.

Ce sont les espèces les plus couramment observées. Elles affectionnent particulièrement les habitations humaines et elles se retrouvent souvent dans les toitures ou derrière les volets laissés ouverts.

**Ces deux espèces ont été enregistrées à l'aide du détecteur d'ultrasons sur Vebret.**

Ainsi grâce à l'accueil chaleureux qui nous a été réservé sur ce secteur nous avons pu grandement améliorer nos connaissances et ainsi contribuer à affiner la répartition des espèces auvergnates.

**Nous tenons donc à remercier la mairie ainsi que les habitants qui nous ont ouvert leur porte.**

Si toutefois vous connaissez un endroit qui accueille des chauves-souris, n'hésitez pas à contacter notre association aux coordonnées suivantes :

**Chauve-Souris Auvergne**

Place Amouroux

63 320 Montaignut-le-Blanc

Tel : 04.73.89.13.46.

[contact@chauve-souris-auvergne.fr](mailto:contact@chauve-souris-auvergne.fr)

[www.chauve-souris-auvergne.fr](http://www.chauve-souris-auvergne.fr)

[www.facebook.com/ChauveSourisAuvergne](https://www.facebook.com/ChauveSourisAuvergne)

**Cette action est soutenue par :**



L'Europe s'engage en  
Auvergne avec le Fonds  
européen de  
développement régional  
(FEDER)

Projet co-financé par l'Union européenne

